



Séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 14 décembre 2016 à 11 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Mike Duggan, Richard M. Bégin, Maxime Tremblay, Jocelyn Blondin, Mireille Apollon, Louise Boudrias, Denise Laferrière, Cédric Tessier, Denis Tassé, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Sylvie Goneau, Stéphane Lauzon, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse formant quorum du conseil, sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Est absente, madame la conseillère Josée Lacasse.

Sont également présents, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale et M^e Suzanne Ouellet, greffier.

L'avis de convocation ainsi que ses certificats de signification sont déposés sur la table du conseil.

Monsieur le président constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

CM-2016-1028 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARTIN LAJEUNESSE
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SYLVIE GONEAU**

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte l'ouverture de la séance à 11 h 30.

Adoptée

CM-2016-1029 **SUSPENSION DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MAXIME TREMBLAY
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DENIS TASSÉ**

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte de suspendre la présente séance à 11 h 32.

Adoptée

CM-2016-1030 **REPRISE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER CÉDRIC TESSIER
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARTIN LAJEUNESSE**

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte de reprendre la présente séance à 12 h 05

Adoptée

CM-2016-1031 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MAXIME TREMBLAY
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-FRANÇOIS LEBLANC**

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte l'ordre du jour, comme soumis.

Adoptée

**CM-2016-1032 DÉPÔT DU PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ À L'ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC QUANT AU PROJET D'ARÉNA ET DE GLACES
COMMUNAUTAIRES**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a le projet de faire procéder à la construction et à la gestion d'un aréna comportant environ 4000 places ainsi qu'une ou plusieurs glaces communautaires pouvant être utilisées par sa population;

CONSIDÉRANT les investissements à être effectués tant par la Ville de Gatineau, par le gouvernement provincial et par l'organisme à but non lucratif Vision Multisports Outaouais inc.;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a, par la voie de diverses résolutions, accepté de débiter des négociations de gré à gré avec Vision Multisports Outaouais inc.;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Gatineau de proposer, à l'Assemblée nationale du Québec, un projet de loi d'intérêt privé pour la réalisation du projet;

CONSIDÉRANT QUE le député provincial monsieur Marc Carrière sera le porte-parole du projet de loi d'intérêt privé;

CONSIDÉRANT le libellé du projet de loi d'intérêt privé qui s'intitulera Loi concernant le projet d'aréna et de glaces communautaires de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QU'en vertu des règles de l'Assemblée nationale du Québec, une résolution du conseil municipal est nécessaire afin de procéder à la présentation de ce projet de loi :

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE MAXIME PEDNEAUD-JOBIN
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MIKE DUGGAN**

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte le libellé proposé quant au projet de loi concernant le projet d'aréna et de glaces communautaires de la Ville de Gatineau.

De plus, ce conseil mandate l'administration à poser l'ensemble des gestes nécessaires en lien avec la procédure d'adoption publiée dans le guide de l'Assemblée nationale du Québec sur les projets de loi d'intérêt privé, notamment en faisant publier l'ensemble des avis publics requis, incluant à la Gazette officielle du Québec, afin de permettre le dépôt, par le député monsieur Marc Carrière, à l'Assemblée nationale du Québec ainsi qu'au Directeur de la législation, d'un projet de loi d'intérêt privé intitulé Loi concernant le projet d'aréna et de glaces communautaires de la Ville de Gatineau, et ce, en conformité au projet annexé à la présente;

Également, ce conseil autorise les Services juridiques à amender au besoin le projet de loi, en conformité avec les commentaires à être reçus, le cas échéant, par les représentants du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Monsieur le conseiller Denis Tassé dépose un amendement qui est rejeté par le président du conseil, car jugé irrecevable.

Le président du conseil explique les motifs de sa décision.

Demande est faite pour en appeler de la décision du président du conseil.

Le président demande le vote sur le maintien de sa décision :

POUR	CONTRE	ABSENTE
M. Mike Duggan	M. Jocelyn Blondin	M ^{me} Josée Lacasse
M. Richard M. Bégin	M ^{me} Louise Boudrias	
M. Maxime Tremblay	M ^{me} Denise Laferrière	
M. Cédric Tessier	M. Denis Tassé	
M ^{me} Mireille Apollon	M ^{me} Sylvie Goneau	
M ^{me} Myriam Nadeau	M. Marc Carrière	
M. Gilles Carpentier		
M. Jean-François LeBlanc		
M. Jean Lessard		
M. Martin Lajeunesse		
M. Daniel Champagne		
M. le maire Maxime Pedneaud-Jobin		

La décision du président est maintenue.

Monsieur le président demande le vote sur la résolution principale :

POUR	CONTRE	ABSENTE
M. Mike Duggan	M. Jocelyn Blondin	M ^{me} Josée Lacasse
M. Richard M. Bégin	M ^{me} Louise Boudrias	
M. Maxime Tremblay	M ^{me} Denise Laferrière	
M. Cédric Tessier	M. Denis Tassé	
M ^{me} Mireille Apollon	M ^{me} Sylvie Goneau	
M ^{me} Myriam Nadeau	M. Marc Carrière	
M. Gilles Carpentier		
M. Jean-François LeBlanc		
M. Jean Lessard		
M. Martin Lajeunesse		
M. Daniel Champagne		
M. le maire Maxime Pedneaud-Jobin		

Monsieur le président déclare la résolution principale adoptée.

Adoptée sur division.

CM-2016-1033 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MAXIME TREMBLAY
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-FRANÇOIS LEBLANC**

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte de lever la séance à 12 h 40.

Adoptée

DANIEL CHAMPAGNE
Conseiller et président
Conseil municipal

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier